

## FORMULAIRE DE REPRISE D'ACTIVITÉ ET MESURES SANITAIRES A RESPECTER

En raison de la crise sanitaire COVID-19, de nouvelles modalités d'accueil des adhérents du **Cercle Aïki-Taï-Dô du Doubs** ont été élaborées pour cette rentrée 2020-2021.

Ainsi les conditions d'accès à la pratique de l'AÏKI-TAÏ-DÔ et les engagements pris par la signature de ce document sont exclusivement réservés aux membres du club titulaires d'une licence en cours de validité, à l'exclusion de toute autre personne.

### PAR LE PRÉSENT FORMULAIRE :

- Je certifie ne pas présenter, à ce jour, de signes ou symptômes de COVID (**toux nouvellement apparue ou modification d'une toux chronique, difficulté respiratoire, fièvre supérieure à 38°, écoulements nasals, éternuements, courbatures, maux de tête inhabituels d'apparition récente, perte du goût ou de l'odorat, fatigue inhabituelle, diarrhées inhabituelles, maux de gorge inhabituels...**) ni dans ces précédents **7 jours**.
- Si j'étais concerné par au moins un seul de ces signes ou symptômes, je m'engage à en informer mon club (06 95 53 83 38) et à ne pas venir en cours pendant un minimum de 7 jours après avis médical.
- J'atteste ne pas être une « personne contact » et ne pas avoir été en contact avec une personne ayant eu la COVID. Dans ce cas, je devrai en informer mon club et m'astreindre **à un isolement de 7 jours** avant de reprendre toute activité.
- J'atteste avoir été informé que le Cercle Aïki-Taï-Dô du Doubs s'est engagé à respecter les mesures gouvernementales tout au long de la crise sanitaire actuelle.
- Je m'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de ma santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte du club, notamment en respectant les gestes barrières rappelés ci-dessous.
- Je m'engage à respecter les mesures de protections obligatoires en espace clos dès mon entrée dans la Maison de Velotte en portant systématiquement un masque et en respectant les consignes gouvernementales préconisées.

**J'ai bien pris note que le port du masque est obligatoire pendant les cours Aïki-Taï-Dô et qu'il est à ma charge. Je prévois, pour chaque cours, DEUX MASQUES afin de pouvoir le changer s'il est humide et un sac en plastique pour le ranger avant de le jeter ou de le laver.**

**Le club fournissant du gel hydroalcoolique, j'ai bien noté que je devrai me laver les mains en début et en fin de chaque cours, à chaque fois que je quitterai les tapis AINSI QU'AVANT ET APRES CHAQUE EXERCICE A DEUX .**

- Je reconnais que, malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection, le club ne peut me garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par la COVID.
- Je m'engage également à respecter les obligations édictées par le club qui pourront évoluer dans le temps et en fonction des contraintes locales précisées par le Préfet du Doubs, la Mairie de Besançon ou la Maison de Velotte.

Nom et prénom de l'adhérent : ..... N° de licence : .....

Date : ..... Signature :

### LES GESTES BARRIÈRES :

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade